

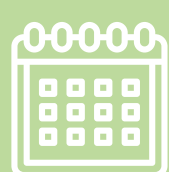
BRÈVES

DE

BERGERIE

BULLETIN N° 71
DECEMBRE 2024

BULLETIN DU RÉSEAU OVIN DES HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE



AGENDA 2025

14 Janvier 2025 : Ovinpiades des jeunes bergers - **Normandie**

16 Janvier : Journées de l'élevage - Tannières - **Aisne**

23 Janvier : Journées de l'élevage - Hirson - **Aisne**

28 Janvier 2025 : Ovinpiades des jeunes bergers - **Hauts-de-France**

6 Février : Concours des maîtres bergers - Fontaine les Vervins - **Aisne**

13 Février : Réaliser et interpréter une autopsie - **Noyon**

22 Février - 2 Mars : Salon de l'agriculture - **Paris**

22 Février : Finale des Ovinpiades des jeunes bergers - **Paris**

27 Février : Repérer les essentiels techniques de la reproduction ovine - **Beauvais**

4 Mars : Repérer les essentiels techniques de la reproduction ovine - **Laon**

18 Mars : Analyser la rentabilité de son élevage ovine - **Beauvais**



ACTUALITÉ FILIÈRE

Flambée des prix et pénurie d'offre

La production de viande ovine reste faible chez les principaux producteurs, hormis l'Australie, ce qui fait bondir les cours entrée abattoir. Reste à savoir si les ménages accepteront de payer l'agneau plus cher pour les festivités à venir.

Les abattages restent bas

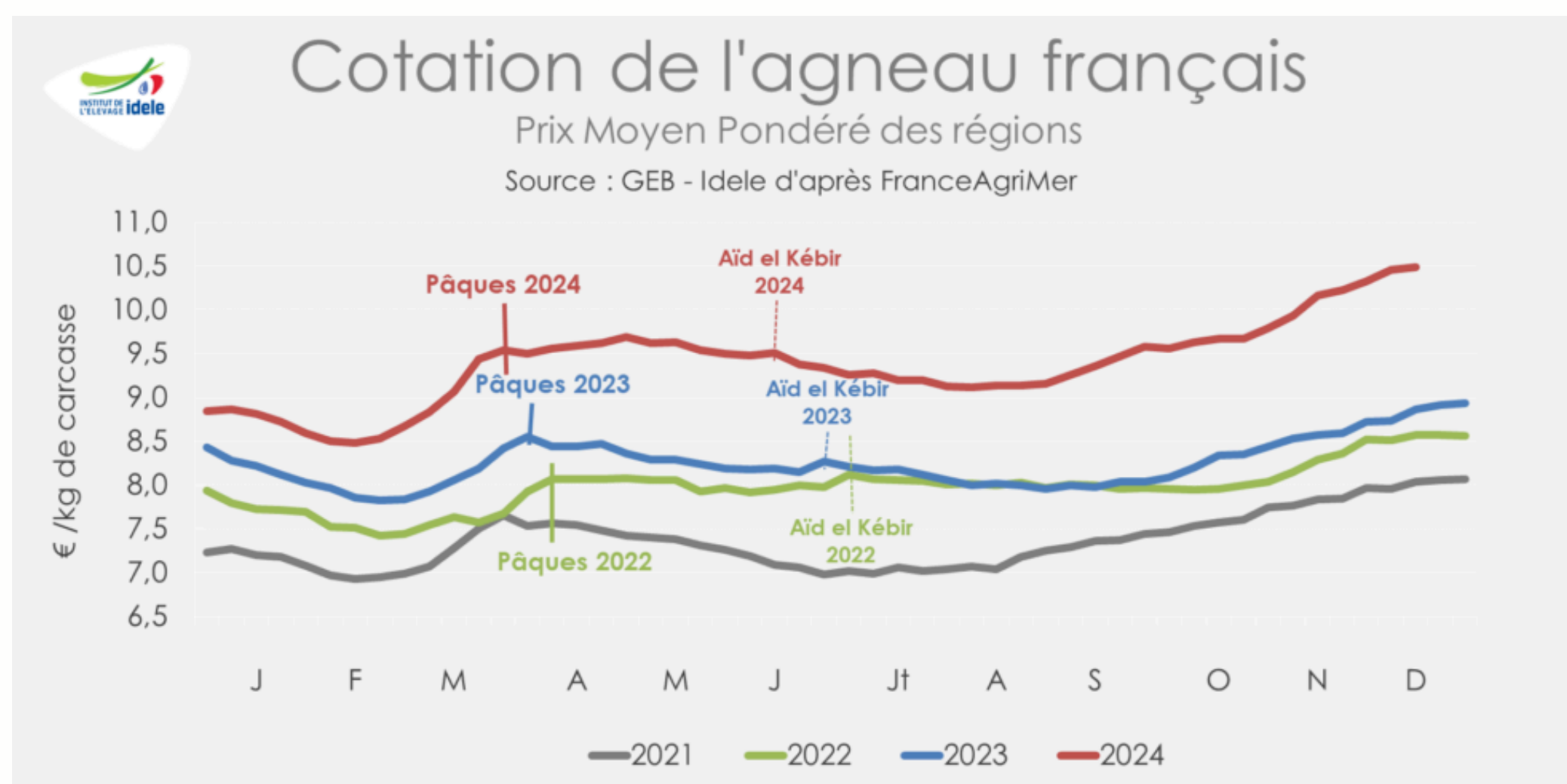
Les abattages d'agneaux comme d'ovins adultes français se poursuivent à de modestes niveaux alors même que la demande augmente à l'approche de Noël. Les importations de viande ovine semblent se redresser en septembre et se maintenir en octobre mais restent également timides.

La cotation reste en hausse malgré un rebond de la production

À deux semaines des fêtes de fin d'année, malgré le redressement des abattages, les cours continuent de grimper. En semaine 50 de 2024 (se terminant le 15 décembre), la cotation poursuit son ascension, atteignant 10,49 €/kg soit +0,03 €/kg d'une semaine sur l'autre et +1,76 €/kg comparée à la même semaine en 2023.

Des abattages toujours en baisse en octobre

Le marché français de la viande ovine reste tendu, avec une offre modeste alors que la demande augmente progressivement à l'approche des fêtes de fin d'année. L'impact de la FCO semble d'ores et déjà visible sur la production : avec la mortalité parfois accrue dans les élevages – qui a parfois pu aussi toucher les reproducteurs – certains éleveurs sont obligés de garder pour le renouvellement des agnelles initialement destinées à la boucherie.



Tendance lait et viande - Décembre 2024



RETOUR SUR LES JOURNÉES PORTES OUVERTES HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Les journées portes ouvertes 2024 se sont déroulées du 26 octobre au 29 novembre. Ce ne sont pas moins de 40 éleveurs et 30 prescripteurs (banques, centres de gestion, coopératives céréalières) qui ont assisté à ces 4 rencontres.

Ces journées se sont déroulées en deux temps, avec la présentation des références économiques pour les prescripteurs dans la matinée, suivie des présentations techniques pour les éleveurs ovins.

Dans le cadre de son stage de fin d'études dans le réseau INNOVIN Normandie – Hauts-de-France, Clotilde LEBOURGEOIS, étudiante à Agro ParisTech, a réalisé le livret de référence technique et économique en élevage ovin. Les journées portes ouvertes ont été l'occasion de présenter les références stratégiques et économiques lors de la construction d'un projet d'installation ovine auprès des prescripteurs.

Ce livret permet de mettre en avant les facteurs de réussite dans le temps afin d'orienter au mieux les porteurs de projet (taille de troupeau, montant des investissements, stratégie de conduite de troupeau).

Débuté par les étudiants de l'Institut UniLaSalle, le livret a été établi à partir d'une série d'entretiens réalisés auprès d'éleveurs de plus de 150 brebis et ayant moins de 10 ans d'installation.

L'ensemble des élevages analysés est réparti dans les régions Normandie et Hauts-de-France. Ces derniers se distinguent en 2 catégories selon le mode de production : herbe ou bergerie et selon leur mode d'installation : reprise ou création de l'atelier ovine.

Dans l'ensemble, développer le cheptel entre 200 et 300 brebis au bout de 4 ans est un critère de réussite. De la même manière, la marge brute augmente avec la taille du cheptel mais reste supérieure en système herbager.

Au bout de 4 ans d'installation avec 300 brebis, un système ovine spécialisé herbager en reprise dégage une marge brute d'atelier ovine de plus de 42 000 €, contre 31 000 € sur une création d'atelier en bergerie.

Le livret sera disponible auprès des conseillers des chambres d'agriculture Normandie et Hauts-de-France.



Objectif : Faire découvrir la filière ovine

Au long de ces journées portes ouvertes, notre objectif était clair, faire découvrir la filière ovine, pour ce faire, le public était divisé en deux.

Le matin, les prescripteurs ont été accueillis afin de leur faire découvrir la filière ovine par le biais du livret de référence mais aussi par une présentation des angles économiques et filières (installation, commercialisation, production, ...).

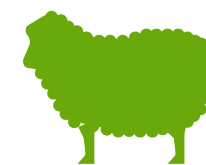
Pour débiter, Charles PILLET, **animateur INN'OVIN Hauts-de-France - Normandie** a exposé les évolutions de la filière ainsi que les flux commerciaux à l'échelle nationale et mondiale. L'angle économique a ensuite été abordé lors de la présentation du réseau Inosys élevage - Ovin viande, par les conseillers ovins des Chambres d'agriculture de Normandie, de l'Oise et de l'Aisne. Ce sont notamment les cas types du réseau qui ont été présentés aux prescripteurs afin de leur exposer l'impact de la variation des cours (charges et produits) sur les résultats économiques d'une exploitation en rythme de croisière.

L'après-midi était réservée aux éleveurs avec un ensemble de présentation en lien avec la problématique du parasitisme en élevage ovine.

Nous avons rappelé les essentiels dans la gestion du parasitisme et présenté l'outil d'aide à la décision sous forme de diagnostic créé par l'équipe INN'OVIN Nord, suivi de plusieurs présentations..

Les bonnes pratiques en terme d'antiparasitaires

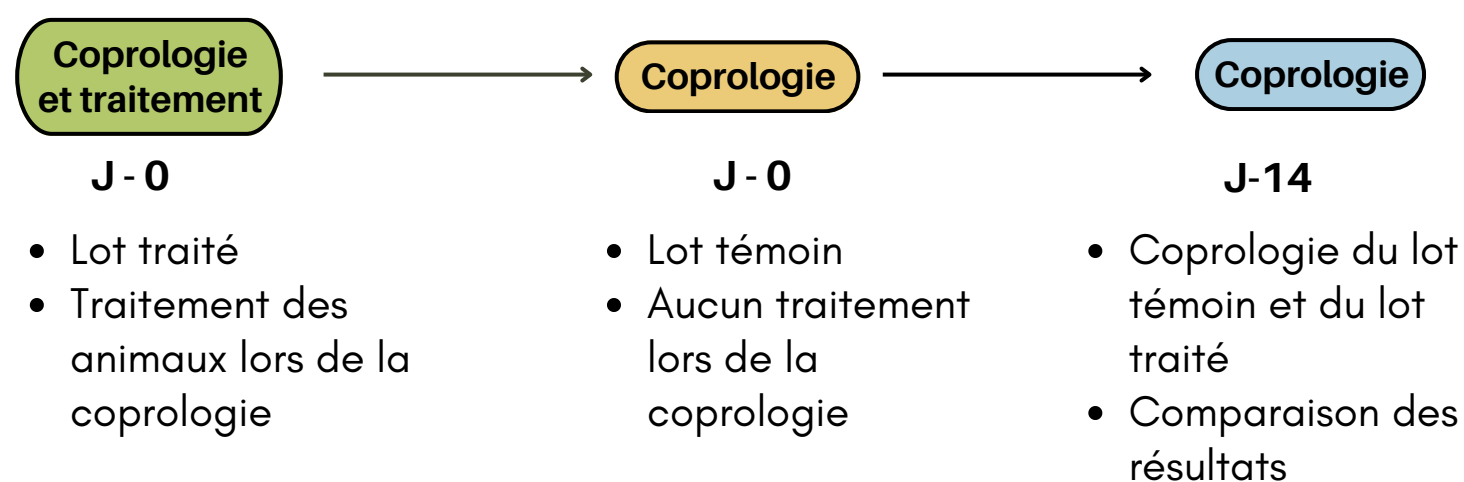
- 1. Des traitements réfléchis** : Il est indispensable d'identifier les parasites à traiter. *La seule solution est une analyse coproscopique.* Selon le résultat de celle-ci, on choisit s'il faut traiter ou non et quel traitement envisager.
- 2. STOP aux habitudes** : Les traitements antiparasitaires ne doivent pas répondre à une habitude. À chaque traitement, la question de la nécessité doit se poser. Un programme de traitement doit être revu à chaque campagne. *Les traitements systématiques sont à proscrire.*
- 3. Varier les matières actives** : Règle d'or de la lutte contre le parasitisme : *le changement de molécule est indispensable.* Cela permet de limiter le développement de résistances des parasites aux antiparasitaires et donc d'augmenter leur efficacité.
- 4. Vérifier le matériel** : *Le pistolet drogueur doit être en bon état de marche* afin d'éviter les fuites ou les problèmes de dosage.
- 5. Attention à la conservation** : Le stockage des flacons doit se faire dans un endroit frais et sec. *Les produits disposent d'une date de péremption et d'une date d'utilisation après ouverture* qui traduisent une baisse de l'efficacité de celui-ci.
- 6. Proscrire le sous-dosage** : *Le dosage du traitement doit se faire au plus juste possible.* Pour faciliter le chantier, il est recommandé de peser l'animal le plus lourd du lot et d'administrer la dose associée à tout le lot. Le sous-dosage répétitif entraîne à long terme la résistance des parasites aux traitements.



La seconde présentation était ciblée sur les résistances aux antiparasitaires et aux méthodes alternatives.

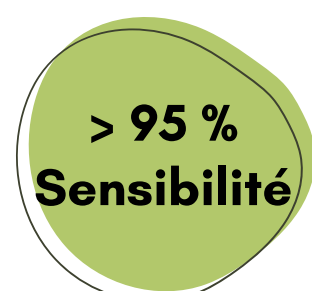
Détecter les résistances aux antiparasitaires

Un test simple à mettre en place permet de mettre en évidence les résistances des parasites aux anthelminthiques. Pour cela, il faut distinguer deux lots de brebis : le premier lot sera traité avec des anthelminthiques tandis que le deuxième ne recevra aucun traitement antiparasitaire.



On réalise une coprologie sur chaque lot de brebis à J-0 puis à J-14 afin de comparer les résultats.

Comparaison de l'excrétion moyenne d'œufs, soit du pourcentage de réduction du nombre d'OPG (œufs par gramme de fèces). Deux scénarii possibles :



En comparant les résultats des coprologies, si on constate une baisse de nombre d'OPG supérieur à 95 %, cela signifie que les parasites sont sensibles au traitement. A l'inverse, si la diminution du nombre d'OPG est inférieur à 95 %, on relève l'apparition d'une résistance des parasites au traitement.

Comment apparaissent les résistances ?

On observe deux types de résistances :

- Une **résistance endogène**, « fabriquée » sur place : L'utilisation non raisonnée d'une famille de molécules (traitements systématiques, répétés, sans rotation de familles dans l'année, ...)
- Une **résistance exogène**, « importée » de l'extérieur : Achats (béliers, agnelles, constitution de troupeaux, ...), mélange de troupeaux (estives, mises en pension, ...), contact avec la faune sauvage (chevreuil par exemple)

Les méthodes alternatives aux antiparasitaires en cas de résistances

Éliminer les vers

Utilisation raisonnée des antiparasitaires :

- Dresser un état des lieux du niveau de résistance de l'élevage
- Traitement ciblé sélectif avec des molécules efficaces sur l'élevage
- Traiter au bon moment les brebis qui en ont vraiment besoin
- Laisser une partie des brebis non traitées afin de constituer un « refuge » pour les parasites sensibles.
- Ainsi, à la génération suivante de parasites, les parasites sensibles seront toujours présents, et en grande proportion pour diluer les allèles de résistance.

Tarir les sources de contaminations :

Gestion du pâturage :

- Pas de pâturage en dessous de 5 cm (localisation des larves infestantes)
- Eviter les parcelles « parking »
- Eviter de faire pâturer la même catégorie d'animaux sur une même parcelle
- Favoriser des temps de séjour courts avec un chargement peu élevé
- Pâturage ovin/bovin avec consommation des larves résistantes infestantes pour les ovins par les bovins

Augmenter la résistance/résilience de l'hôte

- Sélection génétique de béliers résistants
- Résistances aux strongles digestifs en races Manech Tête Rousse et Basco-Béarnaise
- Rôle majeur de l'alimentation (énergie, protéines, mais aussi oligo-éléments et vitamines)

Quels parasites sur votre lot d'agneaux ?

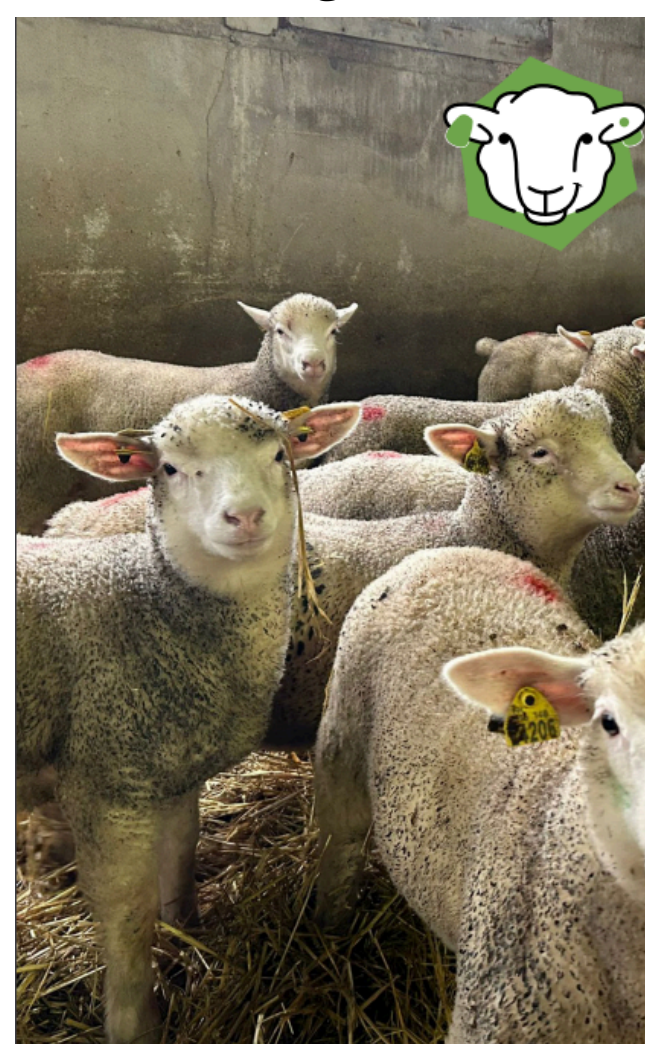
Pour finir, nous avons présenté et testé l'outil d'aide à la décision, conçu par Inn'ovin Nord, qui a suscité un vif intérêt auprès des éleveurs.

L'objectif de cet outil est de déterminer les parasites présents sur un lot d'agneaux en fonction de plusieurs critères d'observation des symptômes mais aussi sur des critères de conduite. Mis en place sous forme d'arbre de décision, l'outil dispose de plusieurs entrées : pâturage ou non et état général du lot d'agneau.

Pour dresser un état de lieu et une tendance parasitaire, il faut suivre toutes les branches de l'arbre et marquer d'une croix les observations faites sur ses agneaux. Ces marques sont effectuées dans des cases colorées, chacune représentant un type de parasite.

À la fin de l'observation, le nombre de cases cochées constitue un nombre de suspicion pour chaque parasite. **Le nombre le plus élevé indique une tendance parasitaire à discuter avec votre technicien ou vétérinaire.**

Retrouver la grille sur le site INN'OVIN en scannant le QR CODE



INN'OVIN
LA FILIÈRE OVINE RECRUTE
NORMANDIE HAUTS-DE-FRANCE



STRONGLES, TÉNIA OU COCCIDIES !

QUELS PARASITES SUR VOTRE LOT D'AGNEAUX ?

Les parasites sont des agents pathogènes qui peuvent affecter les performances des agneaux élevés à l'herbe ou en bergerie. Avec une faible immunité face à ceux-ci, les jeunes animaux sont sensibles aux agents pathogènes. Dans le but de limiter les impacts des parasites sur les performances des agneaux, il est important de positionner le lot face au risque parasitaire. La méthode suivante permet d'établir un premier positionnement du lot d'animaux afin d'établir par la suite un diagnostic avec votre vétérinaire.



FORMATION ALLAITEMENT ARTIFICIEL DES AGNEAUX

Le **21 novembre dernier**, les éleveurs de l'association SeinOvins se sont réunis dans le cadre d'une formation sur l'allaitement artificiel des agneaux. Celle-ci était animée par Stéphane Pype, expert Inn'ovin.

Tout se joue au départ, voire avant ...

Pour que l'allaitement artificiel se déroule de manière optimale, il est essentiel que les agneaux soient en bonne santé. Cela nécessite une préparation adéquate à l'agnelage, incluant la préparation des brebis, du bâtiment et de la pharmacie. Les brebis doivent bénéficier d'une ration spécifique de préparation à l'agnelage pendant au moins quatre semaines avant la mise bas.

D'après une étude du CIIRPO, un déficit alimentaire de 20 % lors des 6 dernières semaines de gestation a de nombreuses conséquences :

- + 9 % d'agnelages difficiles
- - 690 g de poids à la naissance
- - 29 % d'agneaux autonomes et très actifs
- - 6 % d'agneaux en grandes difficultés
- - 19 % d'agneaux qui n'apprennent pas facilement à téter.

La bergerie doit être correctement dimensionnée:

- 2m² d'aire paillée par brebis
- 8 brebis pour 3 m linéaires d'auge
- Capacité de faire des petits lots
- Etc...

Enfin celle-ci doit être équipée d'un nombre de cases d'agnelages suffisant. La pharmacie ainsi que le matériel utile à l'agnelage doivent être préparés en amont et rester à disposition.

A la naissance :

- Vérifier que les voies respiratoires soient bien dégagées
- Désinfecter le cordon
- Mettre en case d'agnelage
- Vérifier la mamelle de la brebis et tirer les premiers jets
- S'assurer de la prise de Colostrum, 10 % du poids vif dans les 6 heures, utilisation d'un pélican si besoin

Réussir l'allaitement artificiel

Avec quelle rentabilité ?

Un allaitement artificiel est rentable s'il est le plus court possible, il faut donc sevrer les agneaux à 35 jours et distribuer du concentré dès la naissance.

Quel agneau choisir ?

Laisser à la mère une paire d'agneaux homogène. S'il faut lui en laisser un seul, laisser l'agneau qui tète le mieux.

Quelle poudre choisir ?

La poudre de lait peut être issue de la transformation de lait en beurre (la plus coûteuse) ou de la transformation du lait en fromage (lactosérum). *La meilleure poudre de lait est celle qui fonctionne bien chez vous.* Une bonne préparation en respectant les consignes du distributeur est indispensable. **La concentration du lait doit être en général de 200 g/l d'eau. La température de dilution entre 55°C et 65°C et la température de distribution entre 40 °C et 45°C.**

Afin d'éviter les agneaux ballonnés, il est possible de distribuer le lait froid cependant sa préparation doit être réalisée à la bonne température la veille. En effet, le météorisme de la caillette est dû au développement de bactéries dans le système digestif des agneaux qui se développent dans des conditions chaudes et humides. Distribuer le lait froid permet donc de limiter un de leurs facteurs de développement. Les agneaux doivent avoir dès le démarrage accès à de la paille ou du foin (pas de regain), des concentrés, de l'eau et de l'argile pour pouvoir être sevrés tôt.

Bâtiment et matériel :

L'hygiène du bâtiment doit être parfaite. Il est conseillé d'installer des cases d'apprentissage et d'allouer les agneaux par âge. Au niveau du matériel, **pour une louve, il est conseillé d'avoir 8 à 10 agneaux par tétine**, de vérifier au moins à chaque début de lot les réglages de température et de concentration en poudre de lait.

Pour conclure, voici quelques astuces pour réussir au mieux votre allaitement artificiel :

- Installer des caillebotis devant les tétines de la louve
- Placer des tétines à différentes hauteurs
- Avoir des pièces de rechange pour la louve (une louve de rechange complète pour les plus gros élevages)

Alix PFAFF

L'équipe ovine des Chambres d'agriculture Hauts-de-France et Normandie vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.



Pour plus d'informations : Contactez votre conseiller ovin

INFOS	Théo GUFFROY	Animateur réseau Inosys - Chambre d'agriculture de l' Aisne theo.guffroy@aisne.chambagri.fr	06 13 84 06 44
	Arnaud CUVILLIER	Chambre d'agriculture de l' Oise et de la Somme arnaud.cuvillier@oise.chambagri.fr	07 86 99 49 06
	Alix PFAFF	Chambre Régionale d'agriculture de Normandie alix.pfaff@normandie.chambagri.fr	06 74 38 54 00

Avec le financement du CASDAR, des Conseils régionaux des Hauts-de-France et de Normandie, des Conseils Départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme